



**AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SHIGAWAKE**

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Pascal Caron, DG, Secrétaire-trésorier, de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article (148 du Code municipal du Québec / 319 de la Loi sur les cités et villes), le conseil de la Municipalité de Shigawake a adopté, lors de sa séance tenue le 1er DÉCEMBRE 2025 une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

6 janvier 2026	5 mai 2026	1er septembre 2026
3 février 2026	2 juin 2026	6 octobre 2026
3 mars 2026	7 juillet 2026	3 novembre 2026
7 avril 2026	4 août 2026	1 ^{er} décembre 2026

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

**DONNÉ À SHIGAWAKE
CE 22^{IE}ME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2025**

Pascal Caron
DG, secrétaire-trésorier